

Délibération du Conseil d'administration de l'université Le Havre Normandie

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'université Le Havre Normandie ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Le Havre Normandie

Vu les avis favorables de la commission Vie de campus et CVEC du 19 juin 2025 et de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 24 juin 2025

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Université Le Havre Normandie n°2718/2024/FIN du 12 décembre 2024

Délibération n°2836/2025/FIN

Domaine : Finances

Le Conseil d'administration de l'université Le Havre Normandie le 03/07/2025 délibère sur :

Article 1:

Le Conseil d'administration est réuni afin de se prononcer sur les subventions examinées et accordées lors de la réunion de la commission Vie de campus et CVEC, tenue en formation « commission des projets » le 19 juin 2025, et ayant reçu un avis favorable de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 24 juin 2025.

Article 2:

Conformément à la délibération n°2718/2024/FIN du Conseil d'administration de l'Université Le Havre Normandie en date du 12 décembre 2024, relative aux seuils d'approbation des subventions, le Conseil d'administration est appelé à se prononcer sur la subvention accordée à la FED'LH pour son projet "Welcome Night 2025", d'un montant de 10 000 euros.

Article 3:

Le Conseil d'administration approuve la subvention d'un montant de 10 000 euros accordée à la FED'LH pour la réalisation du projet "Welcome Night 2025".

Le Président de l'Université Le Havre Normandie

Pedro LAGES DOS SANTOS

Adoption à l'unanimité

Le Président de l'Université
Le Havre Normandie

Pedro LAGES DOS SANTOS

03/07/2025